

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE n°124/2026
Autorisant l'installation d'une benne au 46 rue Jean Jaurès

Le maire de la commune de Crégy-lès-Meaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-17, L 2213-1, L 2213-6 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le Code de la Route

Vu le code de la voirie routière,

Vu les lois et instructions sur les voiries publiques,

Vu le code pénal

Vu la délibération n°06-035-06/2026 du 24/06/2026 fixant les redevances d'occupation du domaine public.

Considérant qu'il convient de régulariser la demande initiale en vue de l'ajout constaté d'une benne supplémentaire et d'une cabine de toilettes de chantier.

ARRETE

Article 1 : Du 20/07/2026 au 28/07/2026, une benne a été installée devant le 46 rue Jean Jaurès.

Article 2 : Du 30/06/2026 au 22/07/2026, une cabine de toilette de chantier a été installée devant le 46 rue Jean Jaurès.

Article 3 : Le bénéficiaire s'acquittera d'une somme de cinq cent soixante euros (560 euros) au Trésor public de Meaux. Soit 54€ pour l'installation d'une benne supplémentaire et 506€ pour l'installation d'une cabine de toilette de chantier.

Article 4 : Monsieur le maire de CREGY LES MEAUX et madame la cheffe de police municipale de CREGY LES MEAUX sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le directeur général des services
- Monsieur Julien PINARDON de la société PRCC

Fait à Crégy-lès-Meaux le 31/07/2026

Par délégation du maire,

Etienne MADRANGES

3^{ème} adjoint

